

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00398 Numéro SIREN : 500 025 986 Nom ou dénomination : A.E.P. AUCH ELECTRICITE PLOMBERIE

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2019 sous le numéro de dépôt 2255

B 2255

Désignation de l'entreprise SAS AEP Auch electricite plomberie					Néant ☐	
Adresse de l'entreprise Pépieux 32450 CASTELNAU BARBARENS						
Numéro SIRET* 5 0 0 0 2 5 9 8 6 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12			
					Exercice N clos le 30/09/2018	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
					Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	93 800	012	93 800
		Autres*	014	939	016	939
	Immobilisations corporelles*		028	120 316	030	61 062
	Immobilisations financières* (1)		040	87	042	87
	Total I (5)		044	215 142	048	62 001
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	1 124	052	1 124
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	58 786	070	5 295
		Autres* (3)	072	11 963	074	11 963
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	69 036	086	69 036
	Charges constatées d'avance *		092	905	094	905
	Total II		096	141 816	098	5 295
	Total général (I + II)		110	356 958	112	67 297
PASSIF					Exercice N NET I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	105 000		
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	10 068		
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	92 006
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	1 285		
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	208 360		
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	27 476		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	1 776		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	25 891		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)		169	4 043	172	26 156
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	81 300			
Total général (I + II + III)		180	289 661			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	22 087
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 755
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS AEP Auch electricite plomberie**Néant ☐**A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
30/09/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	321
		services*	217		218	228 474
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires.)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	8 624
	Autres produits				230	15
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	237 436
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	91 449
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	21
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)			242	29 824
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	827	244	2 354
	Rémunérations du personnel*				250	67 362
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	32 152
	Dotations aux amortissements*				254	9 864
	Dotations aux provisions				256	2 633
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	35
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	235 698

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	270	1 737
	Produits exceptionnels			(IV)	280	1
	Charges financières			(V)	290	831
	Charges exceptionnelles			(VI)	294	1 259
	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	}	300	25
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

			310	1 285
--	--	--	-----	-------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		312	1 285	314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		316			
	Provisions non déductibles*		318			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		322			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			324	
Dont divers	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		1 120	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Créance due au report en arrière du déficit				346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655	
						350 3 641

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Déficits	Bénéfice col. 1	352		354	1 235
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

	Bénéfice col. 1	370		372	1 235
--	-----------------	-----	--	-----	-------

32450 CASTELNAU BARBARENS

Divers à réintégrer

32450 CASTELNAU BARBARENS

Divers à déduire

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS AEP Auch electricite plomberieNéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	93 800	402		404		406	93 800				
	Autres	410	939	412		414		416	939				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	5 300	422		424		426	5 300				
	Constructions	430	47 700	432		434		436	47 700				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 966	442	2 306	444		446	6 272				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	20 689	462	4 747	464		466	25 437				
	Autres immobilisations corporelles	470	30 906	472	4 700	474		476	35 606				
Immobilisations financières		480	86	482	1	484		486	87				
TOTAL		490	203 387	492	11 755	494		496	215 142				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	939	502		504		506	939		
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	25 185	522	3 974	524		526	29 160		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 456	532	1 299	534		536	2 755		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	20 689	552	430	554		556	21 120		
	Autres immobilisations corporelles	560	3 866	562	4 159	564		566	8 025		
TOTAL		570	52 137	572	9 864	574		576	62 001		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
TOTAL					596	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 102 Septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS AEP Auch electricite plomberieNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	2 662	652	2 633	654		656	5 295
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2 662	682	2 633	684		686	5 295

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 235
Total des déficits restant à reporter	870	1 235

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	740
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	31 074
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	22 497
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : **SAS AEP Auch electricite plomberie**Néant ☐Exercice ouvert le **01/10/2017** et clos le **30/09/2018** Durée en nombre de mois **12**

I	Chiffre d'affaires de référence CVAE			
	Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	228 795	
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
	Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	228 795	
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
	Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	15	
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
	Subventions d'exploitation reçues	113	8 624	
	Variation positive des stocks	111		
	Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	8 640	
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
	Achats	121	91 449	
	Variation négative des stocks	145	21	
	Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	25 604	
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
	Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
	Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	35	
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
	Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	117 110	
IV	Valeur ajoutée produite			
	Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	120 325	
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises			
	Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	120 325	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	228 795	
Effectifs au sens de la CVAE		023	2	
Période de référence		024	0 1 / 1 0 / 2 0 1 7 160 3 0 // 0 9 / 2 0 1 8	
Date de cessation		186	/	
VI	Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
	Effectifs moyens du personnel	376	2	
	Dont apprentis	657		
	Dont handicapés	651	1	
	Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD §§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art 18 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

N° SIRET

5 0 0 0 2 5 9 8 6 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AEP Auch electricite plomberie

ADRESSE (voie) Pépieux

CODE POSTAL 32450

VILLE

CASTELNAU BARBARENS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique CENAC Prénom(s) FrédéricNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10 500

Naissance : Date 24091969 N° Département 31 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Adresse : N° 0 Voie mas VILLAGE

Code Postal 32450 Commune CASTELNAU BARBARENS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

N° SIRET 5 0 0 0 2 5 9 8 6 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AEP Auch electricite plomberie

ADRESSE (voie) Pépieux

CODE POSTAL 32450

VILLE CASTELNAU BARBARENS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

AEP AUCH ELECTRICITE PLOMBERIE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 105 000.00 €

Siège social : Pépieux

32450 CASTELNAU BARBARENS

500 025 986 RCS AUCH

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 MARS 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 1 285.62 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|------------|
| - Un résultat de | 1 285.62 € |
| - Une somme de | 64.28 € |
| représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale", | |
| - Une somme de | 1 221.34 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2017

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| - Dividende global distribué : | 0.00 € |
| soit, par titre : | 0.00 € |

Exercice : 30/09/2016

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| - Dividende global distribué : | 0.00 € |
| soit, par titre : | 0.00 € |

Exercice : 30/09/2015

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Dividende global distribué : | 10 500.00 € |
| soit, par titre : | 1.00 € |

